abandonnant la Commission canadienne du blé, une institution pour laquelle le cultivateur de l'Ouest a combattu durant plus de 70 ans et qu'il ne consentira pas à abandonner.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, en écoutant les discours prononcés ce soir, on s'étonne qu'une telle motion ait été présentée et pourquoi exactement elle est débattue. Les deux discours entendus, celui du député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) et celui du député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) renferment bien peu de substance. Il est bien évident que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé n'est pas encore prêt à dévoiler son jeu; donc, le débat de ce soir porte, en réalité, sur de la pure spéculation. C'est un peu comme un dialogue avec un fantôme, parce que nous ne savons pas exactement de quoi nous parlons.

Nous pourrions passer notre temps de façon plus constructive si le ministre avait tenu sa promesse de présenter des amendements—s'il doit en présenter—afin qu'ils soient débattus de façon appropriée. Tout nous porte à croire, pour l'instant, que les changements seront présentés sous peu, avant la fin de l'année. Selon toute probabilité, la Chambre des communes sera en congé et nous n'aurons pas la chance de tenir un débat significatif sur cette question très importante.

J'aimerais relever surtout deux choses dans le discours du ministre, soit la vente dirigée et le libre-échange. Pour ce qui est de la vente dirigée, il n'y a pas si longtemps, ici à la Chambre, notre parti proposait une motion tendant à hausser le prix initial des grains et y critiquait la Commission du blé à cause du manque de souplesse de sa politique de fixation des prix. A l'époque, le gouvernement et le NPD nous ont sévèrement critiqués, nous accusant d'essayer de détruire la Commission.

Si ma mémoire est fidèle, nous avons signalé à maintes reprises au cours du débat que notre parti croit au rôle et à la viabilité de la Commission du blé, tout en estimant que la structure devrait en être modifiée de façon à la rendre plus sensible aux besoins de toutes les régions du Canada. Le ministre adoptait à l'époque une tout autre attitude que ce soir. Il a mentionné «le libre-échange au Canada»—c'est l'expression qu'il a employée, je crois. Je suis convaincu que tous les partis, sauf peut-être le NPD, sont d'accord sur le libre-échange au Canada. C'est un fait reconnu, du moins pour ce qui est de notre parti.

Au nombre des thèmes de notre dernière campagne électorale figurait la promesse que si nous étions portés au pouvoir, nous favoriserions la libre circulation des grains dans le territoire relevant de la Commission canadienne du blé dans l'espoir éventuellement d'étendre la libre circulation de ces produits à tout le pays. A l'époque, le ministre chargé de la Commission disait que la chose était impossible, qu'il n'y avait pas moyen d'y arriver à moins de changements draconiens. Il semble maintenant être en quelque sorte dans les mêmes dispositions en préconisant quelque chose du même genre.

Je pense que l'une des choses qui prédomine dans l'esprit de l'agriculteur ou de quiconque produit et vend des grains à cet organisme, la Commission canadienne du blé, c'est que ces dernières années la Commission canadienne du blé s'est écartée de sa voie—certainement, à mon avis, à cause de certains des ministres de l'Agriculture. La Commission canadienne du blé semble parfois être un outil du gouvernement fédéral plutôt que le genre d'organisme qui avait été institué et qui devait avant tout constituer un organisme de distribution.

Grains fourragers

Quand nous pourrons considérer la Commission canadienne du blé comme l'agence chargée avant tout de vendre un produit sur notre propre territoire, et certainement à l'étranger, et non de maintenir le revenu des producteurs, nous nous serons rapprochés considérablement de la solution du problème des agriculteurs de l'Ouest. En moussant parfois la vente d'un produit ou en se conformant aux directives du gouvernement, je crois que la Commission du blé est devenue un organisme chargé de maintenir le revenu des cultivateurs de l'Ouest ou qu'elle a tenté parfois d'assumer ce rôle, lequel ne devrait pas incomber à la Commission mais au gouvernement fédéral. Sans en dire davantage au sujet de la Commission du blé, il est possible que nous reprenions la discussion de ce sujet si nous sommes encore ici dans deux semaines et si le ministre présente alors ses amendements. Ce que nous discutons maintenant en réalité sont des hypothèses.

Je vais traiter de la partie de la résolution où il est question des graines oléagineuses. Le monde fait face à de graves difficultés en ce qui a trait aux graines oléagineuses et aux produits alimentaires. Cette situation qui a fondu sur nous est beaucoup plus sérieuse que bien des gens ne l'imaginent. A l'automne, il y aura de par le monde des disettes de nourriture. De fait, tout porte à croire que la famine se répandra dans de nombreux pays. Au Canada, l'indice des prix à la consommation sera beaucoup plus élevé qu'il ne l'est actuellement. Comment une telle situation a-t-elle pu survenir si rapidement? Je crois qu'il y a de nombreuses raisons à cela. Tout d'abord, en raison des maigres récoltes dans certaines régions, la demande de nombreux pays a considérablement dépassé l'offre. Cela tient en outre à une planification insuffisante de la part du gouvernement. Nous avons parlé maintes et maintes fois du programme LIFT, mais d'autres pays ces dernières années ont déjà élaboré et appliqué des programmes analogues.

• (2140)

Ceux qui décident des politiques furent pris de court et, les récoltes ayant été mauvaises dans certains pays, celle du riz inférieure à la normale dans d'autres, et le revenu ayant augmenté au Japon et dans presque toute l'Europe créant ainsi une demande accrue pour les denrées alimentaires, il en résulta une demande fantastique pour nos produits agricoles.

Il y a à peine quelques décennies, les États-Unis étaient l'un des plus grands importateurs de graine de soja; aujourd'hui ils produisent 75 p. 100 de la récolte mondiale. Ce pays estimant maintenant sa production nationale insuffisante, il vient donc d'imposer un embargo sur la vente de cette céréale. Le Canada a été forcé de faire de même.

Ce que cela signifiera, à court terme, pour le Canada n'est pas encore clair. Mais que les prix des denrées alimentaires soient élevés l'est maintenant. A mon avis, cependant, ce qu'il faut dire de notre agriculture à long terme est tout à fait clair et direct, et j'espère que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) nous en parlera ce soir, qu'il nous dira quelles seront les politiques du gouvernement à l'avenir car nous en aurons grand besoin.

Le Canada se suffit à lui-même dans une proportion de 40 p. 100 pour ce qui est de la production de la graine de soja. Il importe la différence pour répondre à ses besoins, soit 60 p. 100, des États-Unis. Le colza est la troisième récolte marchande de l'Ouest, après le blé et l'orge, et le Canada, le plus grand exportateur de cette graine au monde. Nous le sommes devenus en bien peu de temps,